

## Annexe VII – Dossier de recevabilité de la VAEP – Livret 1

### Dossier de recevabilité à adresser au recteur d'académie

Date limite de réception : \_\_ / \_\_ / 20 \_\_ (avant les congés d'automne).

Critères de recevabilité (l'ancienneté est calculée au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire en cours) :

- avoir exercé la fonction de professeur du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré pendant une durée minimale de cinq ans ;
- dont une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap :
  - o de trois ans à temps complet,
  - o ou de trois à six ans à temps partiel avec un minimum de 50 % des obligations réglementaires de service.

Décision de la recevabilité de la candidature transmise avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Durée de validité de la recevabilité : 3 ans.

Madame

Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Madame       Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance (département ou pays) :

le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_\_)

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse (n°, rue, avenue, etc.) :

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

☎ domicile : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

### **VOTRE SITUATION ACTUELLE :**

Administration : \_\_\_\_\_

Corps d'appartenance : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_

Discipline (pour les professeurs du 2nd degré) : \_\_\_\_\_

Poste occupé au 01/09/20 \_\_ : \_\_\_\_\_

Ancienneté générale de service au 01/09/20\_\_ : \_\_ années \_\_ mois \_\_ jours



## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du Cappel.

Je déclare sur l'honneur :

l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier (livret 1) ;

avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations\*.

À \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature obligatoire

\* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.

Nombre total de pages de cette rubrique  
(y compris cette page de garde)